

MEDECINE VACCIN CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

# La « piqûre de trop » fait scandale

Dès les premiers matraquages publicitaires pour inciter les mères à faire vacciner leurs filles adolescentes contre le cancer du col de l'utérus, les médecins réunionnais du collectif Med'Océan étaient montés au créneau pour dénoncer cette piqûre qu'ils jugent inutile. Lundi, à l'Assemblée nationale, ils ont persisté à dénoncer un « scandale pire que celui du Mediator ».

Cinq ans après avoir été recommandé par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, le vaccin contre le cancer du col de l'utérus suscite toujours autant la polémique.

Un livre-enquête, intitulé « La piqûre de trop » de Catherine Riva et Jean-Pierre Spinoza, s'attache à démontrer une « success story » trop rapide pour être honnête : il y est question de

liens d'intérêts entre les fabricants et les autorités de régulation du médicament autour de deux vaccins qui n'auraient pas fait la preuve de leur efficacité (le Gardasil commercialisé par les laboratoires Sanofi Pasteur MSD en Europe et par Merck aux Etats-Unis et le Cervarix de GlaxoSmithKline GSK).

Lundi, le débat s'est installé dans la salle Mars de l'Assemblée

nationale. Il était organisé à l'initiative des auteurs de « La piqûre de trop », du député Gérard Bapt, président de la mission d'information sur la pharmacovigilance, et de deux médecins réunionnais de l'association Med'Océan, Joël Pelerin et Philippe de Chazournes.

Dès le début de la controverse, il y a trois ans, les médecins réunionnais étaient en première

ligne. Ils réagissaient notamment contre la « peur exagérée » qu'avait suscitée une campagne télévisée chez leurs patientes. Les mères se sentaient coupables de négligence vis-à-vis de leurs filles si elles ne les faisaient pas vacciner avant leurs premières relations sexuelles.

annuel de 120 millions d'euros en France.

Avec la généralisation de la vaccination partout en Europe, aux Etats-Unis puis ailleurs, les laboratoires pharmaceutiques peuvent tabler sur des bénéfices colossaux. C'est cette internationalisation qui relève, selon le docteur de Chazournes, de « l'affaire d'Etat » : « Pourquoi, un vaccin, dont l'efficacité n'a pas été démontrée, a pu bénéficier de campagnes de sensibilisation publiques et être intégré aussi rapidement dans le cahier vaccinal ? Il est même mentionné dans les manuels scolaires de SVT (Sciences de la vie et de la terre). Tous les relais de santé publique sont mobilisés, les prescripteurs, les infirmiers, les enseignants ».

## « Affaire d'Etat »

Du fait de sa poussée démographique et d'une forte prévalence du cancer du col de l'utérus, La Réunion était particulièrement concernée par le débat. Mais l'affaire de « la piqûre de trop » est loin d'être une spécificité locale. « Nous sommes à l'amorce d'un scandale pire que celui du Mediator », commentait lundi Philippe de Chazournes au sortir du débat « constructif et instructif » qui s'est tenu au palais Bourbon.

A la différence du Mediator, ce n'est pas tant la dangerosité du médicament qui est ici visée que l'intérêt de le prescrire à toutes les jeunes filles pour un coût

## Projecteur sur les « liens d'intérêt »

Estimant n'être qu'au « début d'une grande histoire », le médecin réunionnais veut croire que des enquêtes seront lancées et que le Sénat, qui vient de changer de majorité, participera à la mise en lumière des liens d'intérêts qui ont participé au « succès » du vaccin.

Philippe de Chazournes a en effet l'habitude d'accompagner toutes ses interventions de cette déclaration : « Je n'ai ni liens, ni conflits d'intérêts avec l'industrie pharmaceutique et n'ai pas bénéficié de sa part d'aide financière concernant voyages ou week-ends de formations ». Il remet donc régulièrement en cause l'objectivité des autorités chargées des politiques de santé publique. Aussi a-t-il sévèrement qualifié l'absence lors du débat de lundi du président du Haut conseil de la Santé publique, le professeur Salamon, une absence qui relèverait selon lui de « la faute professionnelle ».

## LE CHIFFRE

# 120

Cent vingt millions. C'est en euros ce que coûte la vaccination des jeunes Françaises contre le cancer du col de l'utérus. Un coût justifié s'il permet de sauver des vies et (accessoirement) d'éviter des frais de traitement des malades potentiels. Ce que contestent les médecins qui estiment que les campagnes de dépistage arrivent au même résultat.

## En bref

■ **Deux plaintes en France.** La surveillance mise en place par l'Afssaps ne relève pas de dangerosité particulière pour le Gardasil. Néanmoins, en juillet dernier, deux jeunes femmes ont saisi la Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux de Lyon. Elles se plaignaient de violentes douleurs au ventre, de maux de tête et de crise de paralysie suite à l'injection de doses de Gardasil.

■ **270 000 morts par an.** Le cancer du col de l'utérus touche plus particulièrement les pays pauvres. Il est au deuxième rang des cancers les plus mortels pour les

femmes au niveau de la planète (270 000 décès) et au 15<sup>e</sup> rang pour la France où il est la cause d'un millier de décès chaque année sur 3 400 cas.

■ **Environ 60 cas par an à La Réunion.** A La Réunion, de 50 à 70 cas de cancers du col de l'utérus sont constatés chaque année (dont une bonne part est importé des îles voisines). Un tiers des malades a entre 25 et 44 ans, un tiers entre 44 et 64 ans et un tiers plus de 65 ans. Le taux de mortalité dû à ce cancer est en 2000 de 13/100 000 (contre 8 en métropole). Il était en 1980 de 22/100 000 (contre 13 en métropole).



Après l'analyse de 1 700 cas d'effets indésirables au Gardasil, l'Afssaps maintient son « avis favorable » sur le rapport bénéfice/risques du vaccin.

## Les arguments contre le vaccin

Dès les premières campagnes médiatiques de vaccination contre le cancer du col de l'utérus, l'Union régionale des médecins libéraux (URML), que conduisait alors Philippe de Chazournes, avait lancé une campagne de « dé-désinformation ». Elle craignait, qu'en plus de faire la promotion d'un produit inefficace, l'incitation à vacciner n'éloigne les femmes de la nécessité de pratiquer des frottis réguliers.

« Nous sommes très préoccupés par les campagnes de vaccination « contre le cancer du col de l'utérus », essentiellement ba-

sées sur une peur injustifiée. Elles ont été initiées par l'industrie pharmaceutique et largement relayées par nos autorités sanitaires encore plombées par des conflits d'intérêts « majeurs », écrivait Philippe de Chazournes en juillet dernier au ministre de la Santé, Xavier Bertrand, avant de lui demander d'enjoindre les autorités européennes à reconsidérer l'autorisation de mise sur le marché du Gardasil et de suspendre son remboursement.

Med'Océan remet en question (en quatre questions pour être

précis) l'intérêt de la vaccination ?

- Le cancer du col est-il vraiment un problème de santé publique en France ?

- En réalité, on assiste depuis 1980 à une baisse régulière du nombre de nouveaux cas et de la mortalité liée à cette affection. Or, la seule et unique mesure de prévention associée à cette baisse régulière est le dépistage régulier par un frottis cervico-utérin. Le millier de femmes qui meurent chaque année en France de ce cancer sont essentiellement des femmes qui n'ont pas été suivies régulièrement par frottis. Il n'y a ni épidémie, ni recrudescence du nombre de cas.

- L'efficacité du vaccin Gardasil est-elle démontrée ?

- Il est trop souvent inutilement prétendu que seule l'efficacité contre les virus contenus dans le vaccin est à prendre en considération. L'efficacité contre tous les HPV est fondamentale car le développement de lésions dues à d'autres virus que ceux du vaccin pourraient annuler l'efficacité vaccinale. En effet, en raison de la perturbation de l'équilibre immunitaire induite par le vaccin, d'autres souches potentiellement oncogènes pourraient se « réveiller » et devenir plus virulentes. Le fabricant n'a communiqué le taux d'efficacité

sur les femmes ayant déjà été infectées par les HPV qu'en mai 2006 à la FDA : le taux obtenu était de 16,9% mais n'était pas statistiquement significatif. Autrement dit, les chiffres produits par le fabricant montrent que l'efficacité de Gardasil n'a jamais été prouvée

- Le vaccin Gardasil est-il véritablement sans danger ?

- Les chiffres produits par le fabricant à l'attention de la FDA en mai 2006 incitent à la prudence pour les femmes déjà porteuses du virus : les vacciner pourrait les exposer à un risque plus important de développer des lésions précancéreuses sévères.

- La balance bénéfice/risque est-elle suffisante pour maintenir son remboursement ?

- La plupart des simulations sont fondées sur le raisonnement suivant : Gardasil est efficace contre les souches responsables de 70% des cancers du col, il permet donc de réduire de 70% le nombre de cancers. Cette « efficacité » est une simple déduction, qui n'a aucune valeur de preuve. A ce jour, les résultats issus des essais cliniques contrôlés randomisés auxquels le fabricant a procédé pour obtenir l'homologation du Gardasil ne prouvent pas l'efficacité du vaccin.



Philippe de Chazournes reproche au vaccin contre le cancer du col de l'utérus de ne pas avoir prouvé son efficacité et de détourner les femmes du dépistage que constituent les frottis.